**Canevas pour les concepts de formation postgraduée en infectiologie**

Introduction

Le présent canevas sert de modèle aux responsables d’établissement de formation pour établir et/ou vérifier individuellement leur concept de formation postgraduée. Il décrit en détail la structure de l’établissement de formation (ch. 5 «Critères pour la reconnaissance et la classification des établissements de formation postgraduée» du programme de formation concerné) ainsi que le fond (contenu) et la forme (temps) de l’enseignement (ch. 3 «Contenu de la formation postgraduée» du programme de formation).

Le canevas aborde les principaux points du programme de formation postgraduée, en particulier les dispositions des chiffres 3 (objectifs de formation) et 5 (caractéristiques des établissements de formation).

Tous les concepts de formation sont publiés sur internet ([www.registre-isfm.ch](http://www.registre-isfm.ch)) et accessibles à tous. Ils servent de base à la Commission des établissements de formation postgraduée (CEFP) et à l’équipe de visite lors de la vérification des critères de reconnaissance (art. 41-43 RFP; ch. 3 et 5 du programme de formation). Ils ont aussi pour objectif de faciliter la planification de la formation postgraduée des futurs spécialistes.

=> Veuillez supprimer cette introduction après avoir établi votre concept de formation postgraduée!

1. Informations relatives à l’établissement de formation postgraduée

1.1 Nom de l’établissement de formation, adresse postale, numéro(s) de téléphone, site internet

1.2. Établissements de formation postgraduée reconnu en

- infectiologie

- catégorie (A/B/C)

- reconnaissances supplémentaires (titre de spécialiste / formation approfondie)

1.3. Caractéristiques particulières de l’établissement de formation postgraduée, p. ex. fonction de centre hospitalier, soins de base, etc.

1.4. Patients hospitaliers: nombre d’hospitalisations par an en infectiologie

Patients ambulatoires: nombre de consultations par an en infectiologie

1.5. Réseau de formation postgraduée

(cf. glossaire: www.siwf.ch - Formation postgraduée - Pour les responsables des établissements de formation postgraduée - Visites d’établissements - Documents utiles pour les visites)

- De quels autres établissements de formation le réseau est-il constitué?

- Quel est l’interlocuteur responsable du réseau de formation postgraduée?

- Descriptif de la collaboration

1.6 Groupement de formation postgraduée

(cf. glossaire: www.siwf.ch - Formation postgraduée - Pour les responsables des établissements de formation postgraduée - Visites d’établissements - Documents utiles pour les visites)

- Il regroupe les sites suivants

- Descriptif des caractéristiques et de la fonction des différents sites

- Quelles parties de la formation postgraduée peuvent être effectuées à quel moment et sur quel site?

- Que se passe-t-il si le cursus prévu d’un groupement de formation est interrompu de manière anticipée?

1.7 Coopération informelle avec d’autres institutions, en termes de formation postgraduée

- Avec quels autres établissements de formation coopère votre établissement?

- Descriptif de la collaboration

1.8. Nombre de postes pour les médecins en formation postgraduée (taux d’occupation d’au moins 50%)

- en infectiologie

- non spécifique à la discipline

- Postes en clinique

- Postes de recherche (recherche clinique ou fondamentale)

1.9. Infrastructure

- Locaux

- Postes de travail

- Bibliothèque

- Collaboration scientifique

1. Équipe médicale

2.1. Responsable de l’établissement de formation postgraduée (médecin responsable de la formation)

- Nom, titre de spécialiste, adresse électronique, taux d’occupation (%) en infectiologie

2.2 Suppléant

- Nom, titre de spécialiste, adresse électronique, taux d’occupation (%) en infectiologie

2.3 Coordinateur de la formation postgraduée, si différent du responsable de l’établissement de formation

coordinateur= médecin adjoint ou chef de clinique qui coordonne la formation des médecins-assistants à l’interne, cf. glossaire (www.siwf.ch – Formation postgraduée – Pour les responsables des établissements de formation postgraduée)

* Nom, titre de spécialiste, adresse électronique, taux d’occupation (%) en infectiologie

2.4 Autres médecins cadres impliqués dans la formation postgraduée

* Nom, titre de spécialiste, adresse électronique, taux d’occupation (%) en infectiologie

2.5. Rapport médecins en formation / médecins formateurs (chacun à 100%)

1. Mise au courant lors de l’entrée en fonction

3.1 Accompagnement personnel

Un médecin-cadre est-il désigné pour un soutien personnel durant la phase d’introduction («tuteur»)? Un médecin en formation expérimenté est-il désigné comme interlocuteur?

3.2 Service d’urgence/service de piquet  
Quel est le temps consacré au service d’urgence et/ou au service de piquet les jours de la semaine (jour/nuit) et les week-ends ou jours fériés?

Comment se déroule formellement les débuts des nouveaux médecins en formation au service d’urgence/service médical de jour ou en service de piquet; sont-ils par exemple avec des collègues expérimentés lors de leurs premiers services?

Comment le médecin-cadre responsable des urgences peut-il être atteint par le médecin en formation en dehors des heures de travail habituelles et en combien de temps peut-il arriver personnellement au chevet du patient?

3.3 Administration  
Une personne (éventuellement non médecin) est-elle nommée pour expliquer et présenter aux médecins en formation le volet administratif de leur tâche?

3.4 Mesures en faveur de l’assurance-qualité et sécurité des patients  
Existe-t-il un système de déclaration d’incidents critiques (CIRS)?

Existe-t-il des systèmes pour promouvoir la sécurité des patients comme le contrôle électronique de la prescription de médicaments?

3.5 Directives spécifiques à la clinique  
Quels sont les fondamentaux théoriques spécifiques à la clinique («livre bleu», «livre noir», «livre blanc»), les manuels de formation standard, la documentation en ligne recommandés pour la clinique (p. ex. UpToDate) ou les programmes de formation en ligne?

4. Contenu de la formation postgraduée (d’après le ch. 3 du programme de formation postgraduée)

4.1 Quels contenus de la formation sont enseignés au candidat, selon quel calendrier et quel degré de compétence? Le tableau doit présenter une échelle quantifiant l’autonomie du candidat et un échéancier conforme à la formation spécifique suivie jusqu’à présent. Il faut également accorder une attention particulière aux candidats qui suivent la formation en vue d’un autre titre de spécialiste et qui souhaitent accomplir une formation de 6 à 12 mois en infectiologie à titre d’« année à option » (p. ex. pour la formation postgraduée des médecins de famille en médecine interne générale).

4.2 Quelles interventions et autres mesures, conformément au programme de formation postgraduée, peuvent être réalisées avec les connaissances requises?

4.3 Avec la qualification et la disponibilité adéquates, quelles rotations sont possibles dans d’autres disciplines (p. ex. en médecine intensive, médecine d’urgence, cardiologie pour la médecine interne générale)?

4.4 Formation théorique structurée en interne, y c. journal club

- nombre d’heures par semaine

- programme hebdomadaire

4.5 Formation structurée en externe

- nombre d’heures par an

- cours externes

- financement par

- remplacement en cas d’absence par

4.6 Bibliothèque

- revues spécifiques en infectiologie (sous forme imprimée ou en édition plein texte en ligne), autres revues spécialisées, manuels spécialisés

- système de prêt à distance pour les articles/livres non disponibles sur place

4.7 Recherche

possibilité de réaliser un travail de recherche?

si oui, comment

* 1. Modes d’enseignement

**Tableau des modules de formation postgraduée**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Fonction** | **Objectif de formation postgraduée/objectif professionnel** | | |
| Médecine interne générale, autre spécialité | Infectiologie | Carrière universitaire dans la discipline infectiologie |
| Consultation ambulatoire |  |  |  |
| Service de consultation |  |  |  |
| Hygiène hospitalière |  |  |  |
| Recherche clinique |  |  |  |
| Épidémiologie (recherche) |  |  |  |
| Laboratoire de recherche, infectiologie expérimentale |  |  |  |

**Tableau : formation postgraduée (FP), en complément à l’activité clinique\***

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Session de formation postgraduée** | **obligatoire** | | **explications** |
|  | h/semaine | h/an |  |
| FP/ Infectiologie, hygiène hospitalière |  |  |  |
| Visite clinique (cas du jour) |  |  |  |
| Étude autonome de la littérature, y c. préparation de présentations de cas cliniques |  |  |  |
| Sessions spéciales de formation postgraduée |  |  |  |
| FP en médecine interne générale ou dans une autre discipline |  |  |  |
| Modules de formation postgraduée en infectiologie ou en médecine interne générale |  |  | - |
| **Total\*\*** |  |  |  |

\* Les manifestations qui comptent comme sessions de formation postgraduée figurent à  l’annexe 7. Ne sont pas reconnues comme sessions de formation postgraduée les meeting d’investigateurs pour les essais thérapeutiques de phase III.

\*\* 1 jour de formation postgraduée externe = 8 h/jour (1 demi-jour = 4 h/jour)

5. Évaluations

5.1 Évaluations en milieu de travail (EMiT) : Mini-CEX / DOPS

fréquence / à quel moment

5.2 Entretien d’entrée en fonction / entretien de suivi

fréquence / à quel moment

5.3 Entretien d’évaluation annuel conformément au logbook / au certificat ISFM

fréquence / à quel moment

5.4 Autres

fréquence / à quel moment

6. Candidature

6.1 Date(s) pour déposer une candidature

6.2 Adresse pour déposer une candidature

6.3 Documents à joindre à la candidature, p. ex.:

- lettre de motivation exprimant l’objectif professionnel

- curriculum vitæ (CV) avec un tableau récapitulatif de la formation postgraduée accomplie jusqu’à présent

- liste de la formation postgraduée déjà planifiée et de celle en vue

- certificats / attestations (diplôme de médecin, certificats ISFM pour la formation accomplie jusqu’à présent)

- liste des autres formations postgraduées accomplies

- liste des publications, si existantes

- références

- autre

6.4 Critères de sélection / conditions requises pour être engagé, p. ex.:

- formation postgraduée préalable obligatoire / souhaitée

- etc.

6.5 Déroulement de la procédure de sélection

6.6 Contrat d’engagement (cf. formulaire séparé «Contrat de formation postgraduée»)

Durée habituelle de l’engagement

- pour la formation postgraduée spécifique en infectiologie

- pour la formation dans une autre discipline («année à option»)

**Annexe 1 : références, sources**

1. [Réglementation pour la formation postgraduée (RFP)](https://www.siwf.ch/fr/formation-postgraduee/titres-specialiste-formations/infectiologie.cfm)
2. Informations sur la formation postgraduée de la Société suisse d’infectiologie (SSI) :

<https://www.sginf.ch/education/education.html>

1. [Programme de formation postgraduée](https://www.siwf.ch/fr/formation-postgraduee/titres-specialiste-formations/infectiologie.cfm) en infectiologie
2. Règlement d’examen en infectiologie, objectifs de formation, al. 4 du [programme de formation postgraduée](https://www.siwf.ch/fr/formation-postgraduee/titres-specialiste-formations/infectiologie.cfm):
3. [Informations](https://www.siwf.ch/fr/formation-postgraduee/titres-specialiste-formations.cfm) pour les responsables d’établissements de formation postgraduée

**Annexe 2 : cours de formation postgraduée et continue de la Société suisse d’infectiologie**

<https://www.sginf.ch/files/programme_de_formation_fr_16.6.2014.pdf>

**Annexe 3; objectifs de formation en infectiologie**

<https://www.sginf.ch/files/dispositions_d_ex__cution_fran_2017.pdf>